

Attestation d'assurance

Navigaton de Plaisance Allianz Alizés Croisière

Nous soussignés **Allianz IARD** dont le siège social est 1 cours Michélet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, attestons par la présente que :

Société A Responsabilité Limitée BOB ESCOFFIER MARITIME - 4 RUE GEORGES CLEMENCEAU - 35400 SAINT MALO - FRANCE
 A souscrit le contrat n° 59026172 du 28 février 2018 à 00 heure au 27 février 2018 à 24 heures
 Garantissant l'embarcation **KRITER V - GALIEN KRITER 5 - B815498**

Tableau des garanties accordées (1)	
<p>Garantie A - Dommages et pertes atteignant l'embarcation assurée (Article 1.2 des Dispositions Générales)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Perte totale et délaissement • Dommages et pertes consécutifs à naufrage, échouement, abordage, heurt ou collision avec un corps fixe, mobile ou flottant, incendie ou explosion, fortune de mer, y compris frais de remise à flot à la suite d'échouement, d'assistance à l'embarcation en détresse, de sauvetage <p>• GARANTIS</p> <p>• GARANTIS</p>	<p>Garantie B - Vol (Article 1.3 des Dispositions Générales)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vol total de l'embarcation • Vol partiel des objets, appareils, accessoires et dépendances • Vol des biens et effets personnels • Vol total du moteur amovible et/ou vol de l'annexe de servitude et/ou vol de l'engin de sauvetage <p>• GARANTIS</p> <p>• GARANTIS</p> <p>• GARANTIS</p>
<p>Garantie C - Responsabilité civile (Article 1.4 des Dispositions Générales)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dommages corporels et matériels causés aux tiers, y compris dommages causés aux ouvrages du port • GARANTIS • EXCLUE 	<p>Garantie D - Défense pénale et Recours (Article 1.5 des Dispositions Générales)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réclamation des dommages de l'Assuré engageant la responsabilité d'un tiers • Défense de l'Assuré poursuivi suite à événement couvert par la Garantie C - Responsabilité civile <p>• GARANTIES</p>
<p>Garantie E - Indemnités forfaitaires aux passagers (Article 1.7 des Dispositions Générales)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décès, incapacité permanente, incapacité temporaire • Extension frais de recherche <p>• EXCLUS</p> <p>• EXCLUS</p>	<p>Pack Plaisance Sirius (Annexe Allianz Pack Plaisance Sirius)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assistance • Protection juridique <p>• EXCLUE</p> <p>• EXCLUE</p>

(1) La présente attestation ne peut engager la Compagnie au-delà des Dispositions Générales et Particulières du contrat précité et est établie sous réserve du paiement effectif de la cotisation d'assurance.

Fait à Paris, le 2 mars 2018

Pour la Compagnie

Allianz Opérations Entreprises
 Souscription Plaisance
 TSA 11010
 92087 Paris La Défense Cedex
 Email : nauhic@allianz.fr
 Fax : 01 30 68 76 74
 Tél. : 0972 727 400

Allianz IARD
 S.A. au capital de 991.967.200 €
 542 110 291 RCS Nanterre
 N° TVA : FR76 542 110 291

Entreprise régie par le Code des assurances
 Siège social :
 1 cours Michélet - CS 30051
 92076 Paris La Défense Cedex